

Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita* (Vieillot, 1817)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Passereau de petite taille aux pattes sombres et au sourcil jaunâtre peu marqué, il a un dos vert brunâtre et le ventre clair, blanc « sale » avec la poitrine jaunâtre. Il possède un bec fin, brun foncé. Il n'existe pas de différence marquée entre les deux sexes.

Certains oiseaux posés ont de fréquents balancements de la queue mais cela ne concerne pas tous les individus et ce comportement s'observe essentiellement en dehors de la période de reproduction [bg1].

Les jeunes sont d'un brun plus marqué que les adultes en fin d'été mais les plumages sont semblables en automne.

Les adultes subissent une mue complète entre juillet et septembre et une mue partielle en janvier-février.

Le chant est le caractère distinctif de l'espèce, établi sur deux notes qui lui ont valu son surnom de compteur d'écus (OdF, CD3/seq.25-29).

Longueur totale du corps : 10 à 11 cm. Poids : 6 à 10 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

De nombreuses confusions sont possibles avec d'autres pouillots et petites fauvettes. La connaissance du chant permet de le distinguer du Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*, espèce très proche aux caractéristiques physiques délicates à différencier dans la nature : plus jaune, aile plus longue, pattes brunes.

La distinction est encore plus difficile, en dehors des vocalisations, avec le Pouillot ibérique (*Phylloscopus brehmii*) autrefois considéré comme sous-espèce du Pouillot véloce.

Répartition géographique

On rencontre le Pouillot véloce des îles Canaries à la Sibérie et aux montagnes d'Asie en passant par le pourtour méditerranéen. La sous-espèce *collybita* occupe l'Europe de l'Ouest et centrale du sud au nord.

C'est une espèce migratrice partielle, dont certaines populations ou certains individus hivernent sur place ou effectuent des déplacements limités. La zone d'hivernage de la population européenne comprend quelques zones côtières d'Angleterre et s'étend du sud des Pays-Bas au pourtour oriental de la Méditerranée jusqu'en Arabie Saoudite, ainsi qu'en Afrique du Nord, dans les oasis sahariennes et jusqu'au nord de la zone sahélienne.

En période de reproduction, le Pouillot véloce est présent sur l'ensemble du territoire français avec une fréquence moindre dans les plaines du littoral méditerranéen, l'ouest du Pays Basque et en Corse où son installation est récente. L'hivernage a lieu principalement dans l'Ouest et le Sud de la France, dans les zones de plaines.

Les nicheurs de l'Ouest de la France hivernent de l'Ouest de la péninsule ibérique à l'Afrique sahélienne et les nicheurs de l'Est passent l'hiver entre l'Est de l'Espagne et l'Algérie. Dans le Midi, les oiseaux seraient plutôt sédentaires ou erratiques [bg19].

Biologie

Écologie

Si les parcs urbains et les jardins conviennent au Pouillot véloce, les zones boisées de petite ou grande surface, éventuellement linéaires, constituent l'habitat sélectionné prioritairement par l'espèce.

Les bois, bosquets, forêts de feuillus lui conviennent dès l'instant où ils comportent une partie buissonnante. Le Pouillot véloce occupe tous les stades forestiers, particulièrement les lisières, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine (lisière bois-champs, carrefours en forêt, coupe forte, trouée de chablis). Il dépasse légèrement l'altitude des 2000 m dans les Alpes et les Pyrénées.

Il s'accommode des boisements mixtes feuillus-résineux et occupe les jeunes plantations résineuses (en moindre densité) [bg26]. Les forêts humides et les tourbières boisées sont également habitées.

Les clairières ouvertes par la tempête de 1999 lui ont probablement offert de nombreux milieux de nidification pour quelques années.

En période d'hivernage, le Pouillot véloce quitte les boisements secs pour se concentrer dans les ripisylves et à proximité de l'eau en général (rivières, fleuves, étangs, mares). Dans ces milieux humides au microclimat favorable, il peut prélever des insectes aquatiques au cycle de développement précoce ou avancé (Chironomes dans les mares et petits étangs) adaptant son activité alimentaire au rythme d'émergence des insectes [2]. Au cours de cette période, il fréquente également les rondes de mésanges qui se nourrissent à proximité des fermes.

Comportements

Il capture les insectes en inspectant le feuillage mais peut effectuer des captures au vol. La recherche de nourriture a lieu dans les fourrés et les buissons mais également dans les houppiers des arbres pendant la période de reproduction.

Pendant l'hivernage, la chasse est concentrée dans les milieux humides. Les migrateurs précoces chassent dans ces mêmes lieux dès leur retour.

Cette espèce territoriale se manifeste par les premiers chants lors de la deuxième quinzaine de février mais la prise de possession des territoires n'intervient que pendant la première quinzaine de mars. L'espèce est discrète en dehors de la période des chants et peut passer inaperçue.

La migration postnuptiale commence à partir de mi-août et jusque fin octobre.

Reproduction et dynamique de population

En période de reproduction, les densités varient de cinq à dix couples pour dix hectares avec des valeurs extrêmes de 23 couples/10 ha [3] et un couple/10 ha (résineux) [bg26]. Les forêts médio-européennes abritent en moyenne 21 couples aux 100 ha [4].

Le nid est une boule de tiges végétales (tiges, herbes sèches, feuilles, mousse) dont l'entrée est latérale comme chez les autres pouillots. Il peut être situé au niveau du sol mais, contrairement aux autres pouillots, il est souvent établi au-dessus du sol, jusqu'à un mètre maximum [bg26].

Les premiers nids ne sont construits qu'après le 15 avril dans le Sud-Ouest, par la femelle essentiellement [bg72].

Comme les autres pouillots, il aime descendre au nid par « paliers » et choisit un emplacement suffisamment lumineux mais comportant une structure étagée (bord de sentier, de trouée, de clairière, lisière de peuplement). La ponte est déposée très rapidement après l'achèvement du nid, vers la troisième décennie d'avril. Elle comprend quatre à sept œufs. La femelle assume seule l'incubation qui dure de 13 à 15 jours. Les jeunes sont nourris au nid pendant 13 à 16 jours, par la femelle, parfois avec l'aide du mâle. Après leur sortie du nid, ils restent à proximité environ trois semaines puis s'émancipent et se dispersent. Il arrive fréquemment que le mâle nourrisse les jeunes de la première couvée pendant que la femelle débute la seconde ponte. Celle-ci est en général de moindre importance que la première (trois à cinq œufs) et a lieu à la mi-juin.

L'espèce est peu longévive (environ sept ans dans la nature) mais la stabilité de ses effectifs montre sa faculté d'adaptation, en particulier aux évolutions climatiques en cours (sédentarisation partielle).

Le taux de réussite à l'envol est proche de 50% et assure une productivité suffisante pour compenser les pertes lors des trajets migratoires. Comme pour toute espèce se reproduisant au sol, les conditions climatiques (printemps pluvieux) et la prédation provoquent de nombreux échecs.

Régime alimentaire

Insectivore la plus grande partie de l'année, il peut compléter son alimentation en période hivernale par une nourriture végétale (baies, graines). Les jeunes sont nourris de proies au corps mou : diptères (moustiques), lépidoptères (chenilles de tordeuse et géomètres), homoptères (pucerons) et araignées. On signale également une consommation de nectar et de pollen [bg26].

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (Cor. 16.29)

4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (Cor. 31.11)

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à *Acer* et *Rumex arifolius* (Cor. 41.15)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

9180*- Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (Cor. 41.4)

9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (Cor. 41.51 et 41.54)

91D0*- Tourbières boisées (Cor. 44.A1 à 44.A4)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Pandion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

9230 - Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* (Cor. 41.6)

9260 - Forêts de *Castanea sativa* (Cor. 41.9)

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea* et *Securinegion tinctoriae*) (Cor. 44.81 à 44.84)

9320 - Forêts à *Olea* et *Ceratonia* (Cor. 45.1)

9330 - Forêts à *Quercus suber* (Cor. 45.2)

9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)

9380 - Forêts d'*Ilex aquifolium* (Cor. 45.8)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La présence de l'espèce sur l'ensemble du territoire national implique que la plupart des espaces protégés boisés de plaine et de moyenne montagne peuvent être concernés : réserves naturelles régionales, réserves naturelles, réserves de chasse et de faune sauvage, réserves biologiques intégrales, réserves biologiques dirigées, forêts de protection.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation européen est jugé favorable et les populations globalement stables avec un effectif européen estimé entre 30 et 60 millions de couples [bg2].

Le Suivi Pan-Européen des Oiseaux Communs conduit dans 17 pays européens affiche cependant une tendance globale à l'augmentation de près de 39% entre 1980 et 2002 [5].

On retrouve cette stabilité à l'échelle de la France, évalué par le Suivi Temporel des Oiseaux Communs [1], et la population est estimée à plusieurs millions de couples (3 à 15 millions [bg2]). Cependant, des variations locales ont pu avoir lieu en France au cours des trois dernières décennies : conquête de nouveaux territoires sur le pourtour méditerranéen, diminution des populations dans les plaines affectées par des remembrements non maîtrisés [bg23].

Menaces potentielles

La mécanisation des travaux forestiers, en particulier des travaux d'entretien dans les jeunes peuplements (régénérations naturelles et plantations), constitue une menace dans la mesure où une part importante de ces travaux est réalisée pendant la période de reproduction.

Dans les zones agricoles, les remembrements non maîtrisés ont supprimé le maillage de haies existant où l'ont considérablement amoindri (haies en pointillé, suppression tantôt des arbres de haut jet, tantôt des parties buissonnantes).

Le recalibrage des ruisseaux est souvent accompagné de la destruction des ripisylves et autres forêts linéaires dans une optique de mécanisation facile.

La prolifération du sanglier accentue la prédation des espèces nichant au sol ou à proximité.

La suppression de nombreux points d'eau, en particulier les mares dont une partie est comblée depuis une trentaine d'années, diminue la disponibilité en nourriture pour les hivernants ou les premiers migrateurs lors de leur retour printanier.

Propositions de gestion

En forêt, une programmation annuelle raisonnée des travaux doit prendre en compte la période de reproduction (du 15 avril au 31 juillet) afin de ne réaliser que les broyages nécessaires aux travaux de dégagements à effectuer pendant cette période et d'étaler ces travaux avant et après la période de reproduction.

L'évolution de l'agriculture moderne a favorisé une politique intensive de remembrement des terres cultivées et la transformation de zones de pâturage en plaines céréalières. Très souvent, le bocage a été fortement altéré, sinon détruit. Il en est de même pour les ripisylves dont le rôle de corridor écologique est également important pour de nombreuses espèces qui apprécient par ailleurs leur disponibilité en nourriture. Les politiques d'incitation à l'entretien et la rénovation du bocage, à la plantation de haies, à la connaissance et à la protection des ripisylves mises en place par les collectivités territoriales, les fédérations départementales de chasseurs, les Parcs Naturels Régionaux ainsi que les programmes agri-environnementaux nationaux sont à encourager car ils contribuent au bon fonctionnement des populations de Pouillot véloce.

Les actions de protection et de restauration de mares en forêt ou dans l'espace agricole ont aussi un résultat positif pour l'espèce.

Études et recherches à développer

La mise en place du programme S.T.O.C. coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle constitue un pas important dans la connaissance de l'évolution des populations de l'espèce, accentué par la couverture des forêts domaniales à partir de 2004. Toutefois, une meilleure connaissance du taux de réussite à l'envol et de l'impact de certains actes de gestion (broyages et dégagements de printemps) permettrait de construire une argumentation plus solide à destination des gestionnaires.

Le régime alimentaire des hivernants gagnerait à être précisé afin de documenter les préconisations sylvicoles relatives au mélange d'essences (Sorbier des oiseleurs, arbustes producteurs de baies). Cela faciliterait la réhabilitation d'essences parfois jugées subalternes.

Bibliographie

1. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2004).- Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* 11(3): 97-116.
2. LE LANNIC, J., CAMBERLEIN, G. & SOULARD, R. (1980).- Hivernage et alimentation d'oiseaux insectivores en relation avec l'émergence de chironomes (insectes diptères). *Ar Vran* 9: 21-23.
3. MARION, L. & MARION, P. (1976).- Contribution à l'étude écologique du Lac de Grand-Lieu. *Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France*(Supplément hors série): 611 p.
4. MULLER, Y. (1985).- *L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du Nord, sa place dans le contexte médio-européen*. Thèse, Université de Dijon. 318 p.
5. VORISEK, P. (2004).- *Population trends of European common birds 2003*. Pan-European Common Bird Monitoring. 56 p. [http://www.birdlife.cz/wpimages/other/ETrends\(2\)2003.pdf](http://www.birdlife.cz/wpimages/other/ETrends(2)2003.pdf).